



Le Groupe Banque TD fera l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de la Banque MBNA Canada.

- La TD devient l'une des principales banques émettrices de cartes de crédit au Canada.
- Il s'agit d'une acquisition intéressante du point de vue financier.
- La TD peut ainsi émettre les deux principales cartes de crédit et offrir plus de choix à ses clients.
- La TD acquiert la plus grande émettrice de cartes MasterCard au Canada.

TORONTO, le 15 août/CNW – Le Groupe Banque TD (la TD) (TSX et NYSE : TD) et la Bank of America Corporation (NYSE : BAC) ont annoncé aujourd'hui avoir conclu une entente définitive prévoyant l'achat par la TD du portefeuille de cartes de crédit ainsi que d'autres éléments d'actif et de passif de la Banque MBNA Canada. La TD paiera une prime modeste pour un portefeuille de cartes de crédit dont les comptes clients sont estimés à 8,5 milliards de dollars à la conclusion de l'entente.

« Nous sommes très heureux de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de la Banque MBNA Canada, qui aura pour effet de placer la TD au rang des principaux émetteurs de cartes de crédit au Canada, explique Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD. Nous avons toujours soutenu que nous entendions profiter des occasions qui respectent notre stratégie, pourvu que celles-ci cadrent avec notre tolérance au risque et soient financièrement intéressantes. Or cette filiale attirera des clients à la TD, offrira de nouvelles solutions avantageuses à nos clients et viendra compléter notre secteur des cartes de crédit en forte croissance. »

La Banque MBNA Canada est la plus grande émettrice de cartes MasterCard au Canada. Cette acquisition renforcera considérablement les activités existantes de cartes de crédit de la TD au Canada, déjà bien développées, qui tablent actuellement sur environ quatre millions de comptes actifs. Grâce à cette acquisition, la TD ajoutera 1,8 million de comptes actifs à son portefeuille.

« Cette acquisition accroîtra notre capacité en matière de cartes de crédit en plus d'en augmenter la taille. Nous pourrions ainsi exploiter au mieux nos capacités de distribution, explique Tim Hockey, président et chef de la direction, TD Canada Trust. De plus, cette acquisition permettra dorénavant à la TD d'émettre deux grandes cartes, Visa et MasterCard, améliorant ainsi son offre à l'intention des clients. »

« Par ailleurs, la TD a déjà une longue expérience des marchés d'affinité et cette acquisition lui permettra d'augmenter sa part de marché dans ce secteur, a ajouté M. Hockey. Nous nous réjouissons à l'idée de collaborer avec de nouveaux partenaires du secteur des cartes de crédit d'affinité et d'accueillir de nouveaux clients à la TD. »

Autres renseignements concernant la transaction



Sous réserve de satisfaire aux approbations réglementaires et aux modalités de clôture usuelles, la transaction devrait être conclue au premier trimestre de l'exercice 2012. La marque MBNA Canada sera maintenue au moins jusqu'à la conversion prévue environ 18 mois après la signature. Avant la conclusion de la transaction, la TD prévoit émettre jusqu'à huit millions d'actions ordinaires par mesure de gestion prudente de ses fonds propres, sous réserve de la tendance et des cours du marché. L'enregistrement de ces actions ordinaires en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis n'est pas prévu. À défaut de l'enregistrement ou d'une exemption applicable des exigences en matière d'enregistrement, ces actions ne peuvent donc pas être offertes ni vendues aux États-Unis.

La TD prévoit que, à la conclusion de la transaction, l'incidence sur ses fonds propres de première catégorie pro forma en date du dernier trimestre de l'exercice financier sera d'environ 20 points de base, après l'émission d'actions ordinaires prévue.

La TD prévoit que la transaction devrait entraîner une hausse de cinq cents du bénéfice par action rajusté de la TD à l'exercice 2012 et de dix cents à l'exercice 2013.

Séance d'information et téléconférence à l'intention des investisseurs

La conférence audio sera webdiffusée en direct à www.td.com/investor/ à 8 h 30, HE, et durera environ 45 minutes. L'appel et la webémission comprendront des présentations de dirigeants de la TD portant sur la transaction, qui seront suivies d'une période de questions. Les documents mentionnés au cours de la conférence sont accessibles à l'adresse www.td.com/investor/calendar_arch.jsp. Une ligne téléphonique pour écoute seulement sera accessible au 416-644-3415 ou 1-877-974-0445 (sans frais).

Au sujet du Groupe Banque TD

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (TD). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 19 millions de clients regroupés dans quatre secteurs clés qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers névralgiques dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et TD Assurance; Gestion de patrimoine, y compris TD Waterhouse et une participation dans TD Ameritrade; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, y compris TD Bank, America's Most Convenient Bank, et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers par Internet du monde, avec environ 7 millions de clients en ligne. Au 30 avril 2011, les actifs de la TD totalisaient 630 milliards de dollars CA. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».



Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les mesures non conformes aux PCGR et autres renseignements

De temps à autre, la TD fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la TD peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, des énoncés concernant les objectifs et les priorités de la TD, ainsi que les stratégies qui permettront de les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la TD. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et d'expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir », et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la TD à formuler des hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement financier, à la conjoncture économique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la TD et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, des changes et des instruments à taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion 2010 du rapport annuel 2010 de la TD et dans le rapport de gestion des rapports aux actionnaires du premier et du deuxième trimestres 2011 de la TD.

En ce qui concerne l'acquisition proposée des actifs de la Banque MBNA Canada par la TD, il ne peut y avoir aucune assurance que la TD réalisera les avantages ou les résultats prévus en raison de divers facteurs, notamment : l'incapacité de réaliser l'acquisition dans les délais prévus, d'obtenir les approbations gouvernementales pour la transaction ou de remplir d'autres conditions liées à la transaction selon les modalités et l'échéancier proposés; des coûts d'intégration plus élevés que prévu; des difficultés ou des délais dans l'intégration des activités de la Banque MBNA Canada; le fait de ne pas obtenir le consentement ni toute entente de parties prenantes dont le consentement ou l'accord sont essentiels pour que la TD puisse faire l'acquisition des relations et des soldes de cartes de crédit afférents; des taux plus élevés que prévu de non-renouvellement et des taux



moindres que prévu de génération de nouveaux comptes; des taux de provisions pour pertes sur créances plus élevés que prévu; des taux de perte de clientèle moindres que prévu pour la part du portefeuille composée des soldes à taux promotionnel au cours de la période de 12 à 18 mois suivant la clôture; et les difficultés liées à l'introduction de nouveaux produits et services, à l'acceptation par de nouveaux marchés des produits et services de la TD, et au développement et au maintien de fidèles relations avec les partenaires et les clients.

Nous avisons que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la TD. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion 2010. Les hypothèses économiques générales importantes de la TD sont énoncées dans le rapport annuel 2010 de la TD à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et pour chacun des secteurs d'exploitation, à la rubrique « Perspectives et orientation pour 2011 ».

Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la TD et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la TD.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la TD et les analystes à comprendre les objectifs et les priorités de la TD et peut ne pas convenir à d'autres fins. Les résultats réels peuvent différer considérablement des résultats avancés dans les présents énoncés prospectifs. La TD ne s'engage pas à mettre à jour quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Les états financiers de la TD sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR). La TD utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, soit les « résultats rajustés », pour évaluer chacun de ses secteurs d'activité et pour mesurer son rendement global. Pour obtenir les résultats rajustés, la TD retire les « éléments à noter », déduction faite des impôts sur les bénéfices, des résultats conformes aux PCGR. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement de l'entreprise sous-jacente. La TD est d'avis que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de la Banque. Les résultats rajustés diffèrent des résultats préparés conformément aux PCGR. De plus, les résultats rajustés et le bénéfice par action rajusté ne sont pas définis aux termes des PCGR et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Pour en savoir davantage sur des questions générales, veuillez consulter la section « Présentation de l'information financière de la Banque » dans les rapports aux actionnaires de la TD. Pour en savoir davantage sur le rajustement du bénéfice par action prévu de la TD mentionné



ci-dessus et sur les hypothèses et facteurs importants qui sous-tendent les prévisions de la TD quant à ses fonds propres de première catégorie et le bénéfice par action mentionnés ci-dessus, veuillez consulter la documentation sur le site Web à www.td.com/investor/calendar_arch.jsp.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Investisseurs :

Rudy Sankovic
Groupe Banque TD
416-308-9030

Médias :

Mohammed Nakhooda
Groupe Banque TD
416-983-8622